

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **24 (1978)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



E D I T O R I A L

Cher Abonné,
Cher Lecteur,

Voici plusieurs mois que je ne me suis pas adressée à vous. L'important courrier reçu m'oblige à le faire.

Tout d'abord un sincère merci à tous ceux qui, par leur abonnement de soutien, nous permettent d'offrir le *MES-SAGER SUISSE* à certains déshérités — oui, hélas, il en existe encore — ainsi que d'équilibrer notre bilan.

Merci à tous ceux qui, avec leur chèque, leur mandat ont pris la peine d'envoyer leurs vœux de bonne année auxquels nous sommes toujours sensibles.

LE COURRIER

Parlons d'abord des mécontents, de ceux qui refusent notre publication. Pour respecter leur anonymat, je ne vous dirai pas de qui il s'agit, mais voici quelques extraits de lettres : *Aussi ai-je l'honneur de vous confirmer que je vous serais infiniment reconnaissant de me rayer de la liste de vos destinataires. Bien que n'ayant pas encore renoncé à la nationalité suisse, je suis citoyen français résidant en France et je ne vois pas quel droit aurait une quelconque autorité de me faire parvenir un journal contre mon gré... il va sans dire que je vous renvoie le dernier numéro que j'ai eu l'extrême surprise, citoyen libre d'un pays libre, de trouver dans ma boîte...*

Oui, c'est vrai, il y a des Suisses en France qui désirent garder leur anonymat. Prudence, pudeur, intérêt, peu importe. Nous sommes libres de décider de ne pas être considérés comme Suisses de l'étranger et je ne donnerai certainement pas une leçon de civisme à ces lecteurs. Mais il ne faudra pas qu'un jour, ils nous fassent le reproche de ne pas les avoir tenus au courant de leurs droits. Combien d'entre nous n'ont-ils pas regretté de ne pas avoir adhéré à l'A.V.S./A.I. Ces « on ne savait pas », je les ai souvent entendus. Que de regrets ! Peut-être, un jour, par exemple, certains d'entre nous regretteront amèrement de ne pas avoir adhéré au Fonds de solidarité.

Une autre :

C'est au courrier de ce matin que j'ai reçu votre lettre de rappel postée le 2 décembre, m'invitant à renouveler mon abonnement au « Messenger », mais j'arrête. C'est bien intentionnellement que j'ai pris cette décision — d'abord parce que ma vue baisse tous les jours, et à mon grand regret, je vois de moins en moins — et aussi j'estime que ce délicieux petit pays suisse essaye, pour des questions de gros sous, de couler des voisins amis.

En répondant à cette abonnée, je lui ai évidemment demandé ce qui signifiaient les mots « questions de gros sous ». Sa réponse ? Ne plus pouvoir passer de vacances

en Suisse à cause du change. Eh bien là, je m'insurge ! Je reviens précisément de Suisse où j'ai passé huit jours à Neuchâtel, Berne et Lausanne. J'y ai ouvert tout grands mes yeux et voici ce que j'ai constaté : le prix de la chambre d'hôtel, inchangé depuis trois ans ; les repas pris au restaurant, idem. Donc, à qualité égale, mais avec un service supérieur, les prix sont ceux pratiqués en France même en multipliant largement les prix par trois, pour simplifier. Toujours, dans cet esprit d'enquête, je suis allée au marché : fruits et légumes sont moins chers. En ce qui concerne les vins, les eaux minérales de chez nous, les prix sont à égalité avec la France mais les alcools étrangers sont plus chers « toujours change respecté », ainsi que tous les produits courants. Mais, cela je le souligne en rouge, la viande coûte le double, raison pour laquelle certains Suisses, voisins de la frontière, vont chez le boucher de la ville française limitrophe. Ceci dit, toute la charcuterie est à des prix très abordables. En ce qui concerne les vêtements, les chaussures, les prix sont à égalité. Un détail : une photocopie coûte 20 ct. s., ici 1 f. français. Et puis, et puis, ce que l'on vous donne gratuitement, c'est l'accueil : sourire, gentillesse, prévenance à vous servir — Cette qualité-là vaut de l'or.

J'ajoute qu'en ce qui concerne les transports, il y a de nombreux avantages : arrangement de trois à cinq personnes, voyages collectifs, séjours à prix réduits pour les personnes du nouvel âge, etc. Alors, ne dites plus : la Suisse, c'est trop cher. Allez-y et sur place vous constaterez que j'ai raison.

LES LETTRES QUI FONT CHAUD AU CŒUR

C'est toujours une joie pour nous de recevoir ce « Messenger qui me tient au courant de ce qui se passe dans cette Patrie helvétique, quittée depuis 1928, il y a donc cinquante ans et qui reste toujours très chère.

Et cette autre :

Mes amis suisses m'ont toujours envoyé les extraits de journaux concernant ce Jean Z. J'ai passé enfin un Noël de joie en lisant l'œuvre si reconfortante de M. Victor Las-serre : « Une Suisse insoupçonnée », étude merveilleuse. Etant très combattive depuis 1924, je peux maintenant plus facilement répondre aux ennemis des Suisses et qui ternissent même la Confédération helvétique. J'ai bien saisi la pensée du message de l'Ambassadeur de Suisse (il s'agit du numéro de décembre) et le « Messenger Suisse » est toujours ma consolation depuis que je suis dans une maison de retraite.

Et celle-ci :

Je désire m'abonner au « Messenger Suisse » car votre revue est très bien faite, de diverses documentations concernant ce beau pays suisse que j'admire beaucoup, étant de descendance suisse par mes parents.

Et encore :

... Ce qui nous fait douze grandes joies en lisant douze fois, à fond, notre chère revue qui nous rattache à chaque numéro, un peu plus à notre chère Suisse... Il ne sera jamais assez épais ; ni assez gros pour notre plaisir, et je n'irai pas vous dire que je l'apprends par cœur, mais presque, tellement nous lui sommes attachés ! Assez de bavardages, pourtant sincères ! Continuez encore à nous l'envoyer, c'est

EDITEUR : FEDERATION DES SOCIETES SUISSES DE PARIS — DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nelly SILVAGNI-SCHENK
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, 75010 Paris — C.C.P. Messenger Suisse 12273-27 Paris — Prix de l'abonnement : 45 F. - Etranger : 50 F
IMPRIMEUR : TSCHUMI - TAUPIN, 24 rue de Dammarie 77000 MELUN - Dépôt légal : 2^e trimestre 1978 - N° 4 (Commission paritaire n° 52679)

La revue n'est pas vendue au numéro mais par abonnement. « Le Messenger Suisse » n'est pas en vente publique

Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal

Adressez toute votre correspondance à la Rédaction - 17 bis, quai Voltaire — 75007 Paris - Tél. : 261.22.75